

PROVINCE DE QUÉBEC

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE  
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE CHICOUTIMI

## DESCRIPTION TECHNIQUE

### TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT DÉLIMITÉES AUX FINS DE DÉVELOPPER L'UTILISATION DES RESSOURCES FAUNIQVES

#### AVANT-PROPOS

Dans la présente description technique, il est entendu que lorsque l'on suit un cours d'eau, on le fait toujours, à moins d'indication contraire, selon la limite externe de la rive, soit la ligne des hautes eaux.

---

Un territoire situé dans la municipalité régionale de comté du Fjord-du-Saguenay, situé en partie dans le bassin de la rivière Betsiamites, et dans le bassin de la rivière Portneuf, ayant une superficie totale de 126,6 km<sup>2</sup> et dont le périmètre se décrit comme suit :

Partant du point 1 situé sur la rive droite de la rivière Tagi, point dont les coordonnées approximatives sont :

Point 1        5 442 142 m N. et 312 348 m E.;

De là, vers l'ouest, une droite jusqu'à un point dont les coordonnées sont :

5 442 141 m N. et 312 315 m E.;

.../2

De là, vers le nord-ouest, une droite jusqu'au point 2, point dont les coordonnées sont :

Point 2      5 442 896 m N. et 311 275 m E.;

De là, vers l'ouest, une droite jusqu'au point 3, en contournant par le sud le lac Hoyt, de façon à l'inclure, et par le nord le lac de l'Igame, de façon à l'exclure, point dont les coordonnées sont :

Point 3      5 442 727 m N. et 302 506 m E.;

De là, vers le nord, une droite jusqu'au point 4 situé à 60 mètres de la rive sud-ouest du lac des Quatre Caribous, point dont les coordonnées approximatives sont :

Point 4      5 444 683 m N. et 302 430 m E.;

De là, vers le nord-est, une ligne parallèle et distante de 60 mètres de la rive ouest de ce lac jusqu'au point 5, point dont les coordonnées approximatives sont :

Point 5      5 445 469 m N. et 302 672 m E.;

De là, vers le nord, le nord-est puis l'est, suivre une ligne brisée dont les sommets sont identifiés par les points suivants :

Point 6      5 450 828 m N. et 302 690 m E.;

Point 7      5 455 039 m N. et 305 682 m E.;

Point 8      5 455 342 m N. et 312 164 m E.;

Ce dernier point est situé à 60 mètres de la rive ouest d'un lac sans nom, dont les coordonnées approximatives en son centre sont :

5 455 388 m N. et 312 538 m E.;

De là, dans une direction générale sud-est, suivre une ligne parallèle et distante de 60 mètres de la rive nord dudit lac sans nom et de son émissaire, de la rive nord-est du lac Blais et de la rive nord d'un lac sans

nom, dont les coordonnées approximatives du centre sont : 5 454 254 m N. et 315 115 m E., et de son émissaire vers le lac Blais, de façon à les inclure, jusqu'au point 9, point dont les coordonnées approximatives sont :

Point 9        5 454 227 m N. et 315 410 m E.;

De là, vers l'est, une droite jusqu'au point 10 situé à 60 mètres de la rive ouest d'un lac sans nom, point dont les coordonnées approximatives sont :

Point 10       5 454 192 m N. et 316 016 m E.;

De là, vers le nord-est puis le sud-est, suivre une ligne parallèle et distante de 60 mètres de ce lac sans nom et de son émissaire, de façon à les inclure, jusqu'au point 11, point dont les coordonnées approximatives sont :

Point 11       5 454 021 m N. et 316 936 m E.;

De là, vers l'est, une droite jusqu'au point 12 situé à 200 mètres de la rive droite du lac de la Décharge, point dont les coordonnées approximatives sont :

Point 12       5 454 027 m N. et 317 426 m E.;

De là, dans une direction générale sud-ouest, une ligne parallèle et distante de 200 mètres de la rive dudit lac et de son émissaire, de façon à les exclure, jusqu'au point 13 situé à 100 mètres de la rive nord-est de la Baie Scott du lac Portneuf, point dont les coordonnées approximatives sont :

Point 13       5 452 741 m N. et 316 584 m E.;

De là, vers le nord-ouest, une droite jusqu'au point 14, situé à 100 mètres de la rive nord-est du lac Gilmore, point dont les coordonnées approximatives sont :

Point 14       5 453 396 m N. et 315 186 m E.;

De là, dans des directions générales nord-ouest et sud, suivre une ligne parallèle et distante de 100 mètres d'une chaîne de lacs et de ruisseaux dont le lac Gilmore, le lac Fournier, le lac Démission, trois lacs sans nom, dont les coordonnées des centroïdes sont 5 452 860 m N. et 312 450 m E., 5 452 790 m N. et 312 260 m E. et 5 452 930 m N. et 313 320 m E. et le lac Gauvin, de façon à les exclure, jusqu'au point 15, point dont les coordonnées approximatives sont :

Point 15      5 451 781 m N. et 313 943 m E.;

De là, une droite jusqu'au point 16, point étant situé à une distance de 100 mètres de la rive nord-est du lac Portneuf et dont les coordonnées approximatives sont :

Point 16      5 451 722 m N. et 313 538 m E.

De là, vers le nord-ouest et le sud, une ligne parallèle et distante de 100 mètres de la rive du lac Portneuf, de façon à l'exclure, jusqu'au point 17, point dont les coordonnées approximatives sont :

Point 17      5 449 340 m N. et 312 541 m E.;

De là, vers le sud, une droite jusqu'au point 18, étant situé à 100 mètres de la rive sud-ouest dudit lac Portneuf, point dont les coordonnées approximatives sont :

Point 18      5 449 095 m N. et 312 491 m E.;

De là, vers le sud-ouest, le sud-est et le sud, suivre une ligne parallèle et distante de 100 mètres de la rive de deux lacs sans nom reliant les lacs Portneuf, Itomamo et du Lamantin, de la rive du lac du Lamantin, d'un lac sans nom, dont les coordonnées du centroïde sont 5 446 912 m N. et 313 632 m E., et de la rive droite de la rivière Tagi, de façon à les inclure, jusqu'au point 19, point dont les coordonnées approximatives sont :

Point 19      5 442 930 m N. et 312 944 m E.;

De là, vers le sud-ouest, une droite jusqu'au point 20 situé sur la rive droite d'un lac sans nom, point dont les coordonnées approximatives sont :

Point 20      5 442 834 m N. et 312 870 m E.;

De là, vers le sud-ouest, la rive droite dudit lac sans nom et la rive droite de la rivière Tagi, de façon à les inclure, et ce, jusqu'au point de départ, soit le point 1.

Les coordonnées, mesures et superficies mentionnées dans cette description ont été déterminées graphiquement à partir de la base de données topographiques du Québec (BDTQ) et de la compilation des arpentages produits par le ministère des Ressources naturelles, et sont exprimées en mètres du système international (SI) dans le système de coordonnées planes du Québec (SCoPQ), soit dans le fuseau 7 du système de projection cartographique Mercator Transverse Modifiée (M.T.M.), sur le datum de référence NAD 83.

La terminologie utilisée est conforme à la toponymie officielle de la Commission de toponymie du Québec à la date des présentes.

Le tout tel que montré sur le plan accompagnant et faisant partie intégrante de la présente description, préparée par le soussigné, et conservée au Greffe de l'arpenteur général du Québec sous le numéro 517146.

Préparée à Québec, le 26 septembre 2012, sous le numéro 4 de mes minutes.

Par:



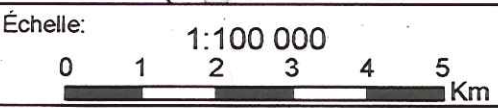
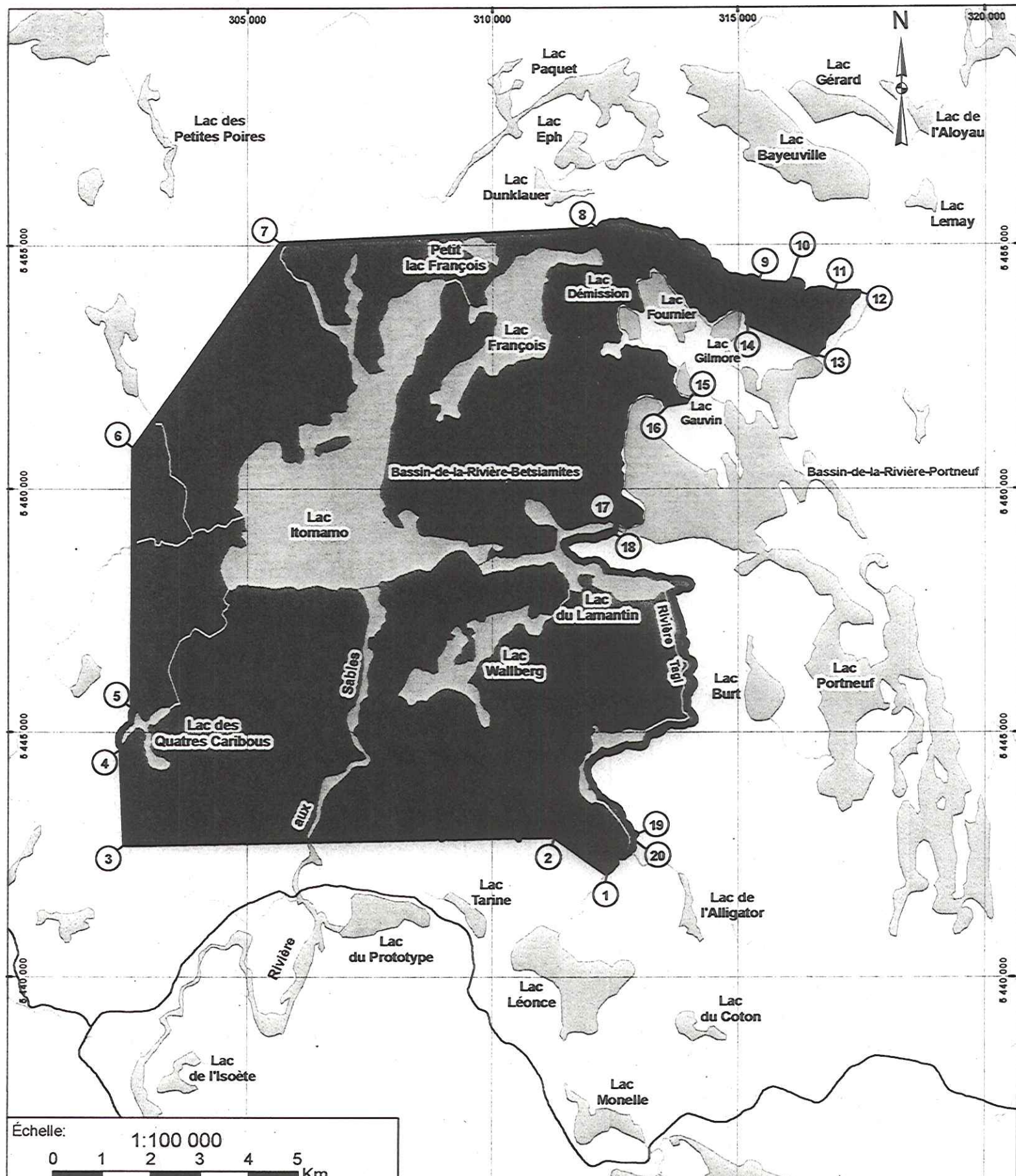
Richard Blanchette  
Arpenteur-géomètre

Copie conforme à l'original conservé au  
Bureau de l'arpenteur général du Québec du  
Ministère des Ressources naturelles

Québec, le

 2012-10-10

pour le ministre



DOSSIER BAGQ : 517 146  
DOSSIER FAUNE : 02-554

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
Original déposé au Greffe de l'arpenteur général du Québec  
Québec, le 2012-10-10  
  
Arpenteur-géomètre  
Pour l'arpenteur général du Québec

Seul le bureau de l'arpenteur général du Québec est autorisé à délivrer des copies conformes de ce document

Copie conforme de l'original, le 2012-10-10  
  
Pour l'arpenteur général du Québec

## TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT DÉLIMITÉES AUX FINS DE DÉVELOPPER L'UTILISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES

Québec, le 26 septembre 2012

Préparé par :   
Richard Blanchette  
Arpenteur-géomètre  
Matricule 2437